

# Editorial

par Françoise Danset.

**N**

ous étions à l'heure du bilan du congrès 1990 :

Dunkerque, un bon congrès très studieux tant sur le thème abordé: "les bibliothèques en réseau : construire l'avenir", que sur la vie de l'asso-

ciation. D'aucuns ont même pensé trop studieux, car les congressistes ont eu peu de temps pour explorer une très belle exposition professionnelle et pour suivre le vol des mouettes sur la grève argentée, en bordure du palais des congrès.

Mais voici que nous est parachuté

le projet de décret sur le statut des personnels de bibliothèque de la fonction publique territoriale et c'est la stupeur.

Balayant deux années de concertation et renonçant aux projets antérieurs, le Ministère de l'Intérieur propose une laborieuse carrière en 4 cadres d'emploi, 7 grades et 17 classes à promotion interne réduite au minimum. Il retient toutes les solutions que nous avons dénoncées comme mauvaises : la création d'un corps A', le maintien des sous bibliothécaires adjoints en B type et si le grade B classé en CII apparaît, il n'est accessible à aucun personnel actuellement en place.

La formation professionnelle s'amenuise : le CAFB semble-t-il disparaît et les activités de recherche et d'enseignement ne sont ni reconnues ni valorisées.

Très construit, ce projet compact de plus de 150 pages ressemble à un lourd vêtement sur mesure, très ajusté... mais aux mesures de qui ? En quelques jours, venues de tous les horizons, les protestations affluent au Ministère de l'Intérieur. Nous espérons encore obtenir une révision de ce texte.

L'ABF, plus que jamais, doit pouvoir compter sur tous ses adhérents. Le prochain congrès qui aura lieu à Dijon du 28 juin au 1er juillet, sera consacré à la formation professionnelle, il prend tout son sens face aux projets réducteurs qui sont actuellement proposés.

## SAUVER LES BIBLIOTHÈQUES

### Pour assurer dans les meilleures conditions

La création de la Bibliothèque de France  
Le renouveau des bibliothèques universitaires  
La poursuite du développement des bibliothèques publiques

**les personnels des bibliothèques ont besoin  
d'un statut modernisé et attractif**

### L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS DEMANDE

- une politique claire du livre et de la lecture appuyée par une loi sur les bibliothèques
- la prise en compte d'une qualification assurée par une formation professionnelle de haut niveau
- la revalorisation des statuts du personnel des bibliothèques

### ET REFUSE

**LES PROJETS DE STATUTS PROPOSÉS  
actuellement par le Ministère de l'Intérieur**

**N'ENTRONS PAS DANS L'AVENIR A REÇULONS !**

*Association des Bibliothécaires Français  
4, rue Louvois - 75002 PARIS*

Appel que l'ABF a fait paraître dans "Le Monde"  
du 27 novembre 1990